



France Irish Cob
Le Vivier de Sanzay
79150 ARGENTON LES VALLEES

L'Irish Cob est un cheval de selle toisant entre 135cm et 155cm. Originaire d'Irlande, son histoire est liée à la Grande Famine de 1847. D'aspect nounours, il est riche en fanons et en crins. Ses allures relevées en font un cheval charmeur et confortable.



De taille moyenne, l'Irish Cob est la monture idéale pour petits et grands. Robuste et endurant, le pied sûr, c'est un cheval polyvalent. Il excelle cependant dans les activités de Loisir, d'enseignement et d'attelage. L'Irish Cob est la monture familiale idéale. Sobre et rustique, la vie en extérieur ne l'impressionne guère.

www.irishcob-fr.org
06 81 34 88 70

Droit de réponse à l'intervention de Sébastien concernant la création de la GCS francophone en Belgique.

Je sais que Seb a aidé à faire connaître et apprécier les Irish cobs en France, qu'il est à l'origine du Forum le Tinker, cheval au look magique et qu'il a aidé à créer le forum Passion Irish Cob.

Je sais aussi qu'il tient lieu un peu de Grand manitou pour beaucoup d'entre vous mais avant de vous précipiter sur cette bonne nouvelle, vous devriez lire attentivement les informations suivantes :

Je pense que les personnes qui félicitent Seb ne comprennent pas entièrement la situation:

L'Irish Cob est bel et bien une race Irlandaise, dont le berceau d'origine est l'Irlande, comme son nom l'indique. **Seb était d'ailleurs le 1^{er} à l'annoncer et le reconnaître avant.**

L'Irish Cob Society a été créée en 1996, alors que la Gypsy cob society a été créée en 2003.

Ce que je voudrais dire avant tout, c'est que les Irish cobs et les Gypsy cob ne sont pas la même race: leurs standards sont proches-mis à part que les Gypsy cobs vont de 1.10m à 1.70m, et possèdent des carrures assez variées. Tout comme les standards de certaines races de chevaux de sport sont proches, tel que l'Irish Draft et le Holstein par exemple.

Est-ce que l'on pourrait alors imaginer l'inscription d'Irish draft au stud book des Holstein ou vice et versa? Bien sur, ce ne serait absolument pas imaginable !

« Un accord a été passé avec le **GCS** en Angleterre, les Irish Cob inscrits à l'ICS seront acceptés à l'enregistrement dans le stud book du Gypsy Cob. »

Ceci n'est pas légal. **Un cheval enregistré en tant qu'Irish cob ne peut pas obtenir des papiers de Gypsy Cob.** Son passeport ne peut pas être échangé. C'est la loi européenne. (En plus, les informations de pedigree seraient perdues.)

« le standard en est relativement proche, il s'agit donc principalement d'une question d'appréciation de jugement quant au fait de se rapprocher le plus possible du standard Traditionnel... » :

qu'appelles-tu le standard traditionnel ? (les Gypsy cobs ont il me semble une définition plus vaste que celle des Irish Cobs)

Il me semble qu'a Rougé les chevaux sélectionnés par les juges de l'ICS étaient vraiment très traditionnels ! Chevaux très compacts, avec une belle ligne supérieure, belle tête de cob, encolure rouée, dos court et croupe puissante, poitrail imposant, fanons abondants...

Sébastien, ton discours est plein de choses que tu avances sans aucune preuve comme par exemple :

« Le Gypsy Cob étant l'ancêtre originel des Irish Cob, »

depuis quand ???? ce que les gens ne comprennent pas, c'est que Gitans et Travellers ne sont pas de la même origine ethnique, les Travellers sont ceux qui se sont retrouvés sur les routes au moment de la Grande Famine en Irlande (1847). Ce ne sont pas des Gitans. Ce sont eux qui sont à l'origine de la race Irish cob en Irlande.

En substance : un Irish cob est un Irish cob et le restera quoi qu'il advienne.

Dernière chose :

En Belgique, l'A.S.B.L « **Gypsy Cob Society Belgium** » est déjà officiellement reconnue en tant que Stud-Book sœur du « **Gypsy Cob Society, Ltd.** » (UK), sous le numéro d'entreprise : 0893.233.012 et est passée au « Moniteur ».

Cela ne veut en aucun cas dire que votre association est approuvée par la Commission Européenne, donc les gens ne devraient pas envisager d'obtenir des papiers de votre part, que vous n'avez de toutes façons pas le droit d'émettre pour le moment. Je sais bien que vous en êtes conscient, je dis cela pour que les choses soient claires.

En finale, je vous félicite pour vos grandes avancées, en fait vous en êtes au même point que nous en France : l'asso officielle dans le pays existe, manque plus que l'agrément européen.

Je regrette cependant que vous nous quittiez déjà, en effet, en ouvrant un Stud Book du Gypsy Cob vous partez sur une autre race qui n'a ni le même berceau de race, ni le même standard et qui porte une toute autre appellation que l'Irish Cob. Je vous souhaite bon courage pour la suite.

France Irish Cob reste fidèle à ses convictions et continue à promouvoir et à défendre l'Irish Cob en France.

Sandrine LYONNET
Présidente de FIC

